

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/06/2026

Référence
D2026_27

Objet de la délibération
Délibération pour l'autorisation de signature de la Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'amélioration de la défense incendie au Grand Bréau avec la CCPNL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Date de la convocation
14/06/2026

Date d'affichage
14/06/2026

Vote
<b>A l'unanimité</b> Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 19 Juin à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BRUCHET Delphine, Maire

**Présents** : Mme BRUCHET Delphine, Maire, Mme VAPPEREAU Béatrice, Mme SEVIN Nathalie, Mme DESFORGES Anne-Claire, M. BEDU Stéphane, Mme HULIN Josiane, M. LAVILLONNIERE Bruno, M. SERGENT Enzo, M. PREBAY Nicolas

**Absent(s) ayant donné procuration** : Mme CARRE Sandrine à Mme DESFORGES Anne-Claire

**Absent** : M. MORGEAT Guillaume

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme HULIN Josiane

**Objet de la délibération** : Délibération pour l'autorisation de signature de la Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'amélioration de la défense incendie au Grand Bréau avec la CCPNL

Cette convention a pour objectif d'organiser les modalités techniques et financières de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable entre le château d'eau d'Atraps et le poteau incendie du hameau Le Grand Bréau, situé sur la commune de Tivernon, afin de mettre en conformité la défense incendie sur ce hameau.

Le renouvellement de cette canalisation relevant de plusieurs maîtres d'ouvrage, de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret pour la compétence « Eau », et de la commune de Tivernon pour la compétence « Défense extérieure contre l'incendie », la présente convention a pour objectif de désigner le maître d'ouvrage délégué qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération, soit la CCPNL.

Il est proposé au conseil municipal :

- De désigner la Communauté de Communes de Plaine du Nord Loiret en tant que maître d'ouvrage de l'opération d'amélioration de la défense incendie au Grand Bréau à Tivernon,
- D'approuver la convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'amélioration de la défense incendie au Grand Bréau,
- D'autoriser le maire à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant au dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 26/06/2026

**Le Maire**  
Delphine BRUCHET

**Le Secrétaire de séance**  
Mme HULIN Josiane